



Lettre ouverte à Monsieur GUICHETEAU, Directeur des Finances Publiques des Alpes-Maritimes.

Les suppressions d'emplois et restructurations se poursuivent ! Trop c'est trop !

FO, Solidaires et la CGT ne siégeront pas aux CTL !

Monsieur le Président du CTL,

Vous constaterez l'absence de Fo, Solidaires et Cgt au CTL du 19 janvier 2015. Nous avons fait le choix de nous exprimer publiquement par cette lettre ouverte, et non dans une instance où tout aura déjà été décidé. Nous ne voulons pas devenir une « chambre d'enregistrement » ou cautionner les choix de l'administration.

Peut-être serons-nous mieux entendus !!

Encore : 42 suppressions d'emplois dans le 06 ! Pour nous, c'est toujours NON.

- Pourquoi abandonner ou restreindre des missions si nous sommes en sur-effectif?
 - Pourquoi parler de souffrance(s) au travail si les emplois sont à la hauteur des charges ?
 - Comment renforcer le contrôle fiscal quand on supprime des emplois dans les structures du contrôle fiscal ?
 - Comment, après avoir distingué l'assiette du recouvrement dans les SIP, exiger maintenant la polyvalence, si ce n'est pour pallier au manque d'effectifs ?
- La liste est encore longue.....

Le CTL convoqué le 19 janvier doit valider 42 suppressions d'emplois : Pour FO, Solidaires et CGT , c'est toujours Non !

Le front/office et back/office est une création de l'administration.

Aujourd'hui, les agents du back office comme du front office sont soumis à des conditions de travail très difficiles. La réponse de l'administration est la fermeture des services.

Ce n'est pas aux contribuables de payer le manque de moyens dans l'accomplissement de nos missions.

Nos portes doivent être ouvertes le plus largement possible. Nous devons être en capacité de répondre aux sollicitations de chaque contribuable, aisé ou pauvre, internaute ou non.

Et demain, faudra-t-il que les contribuables comme dans d'autres pays soient obligés de passer par des organismes privés pour pallier à nos insuffisances, ou que des organismes sans pitié soient chargés du recouvrement ?

Notre service public est avant tout indispensable aux plus démunis, ceux qui ne peuvent pas se payer un comptable ou des conseillers fiscaux.

- Comment imaginer aller vers le mieux avec moins d'agents et des portes fermées ?

- Comment supposer que nos conditions de travail vont s'améliorer quand de nouvelles suppressions d'emplois « tomberont » les prochaines années si nous ne les combattons pas ?

- Comment croire que nos services de proximité seront protégés par ces mesures, alors qu'il nous paraît évident qu'un poste fermé au public devient très vite inutile donc liquidable ?

Et le chômage ?

Dans toutes nos familles, nous sommes confrontés au chômage, mari, femme, enfants....

A quoi servent les déclarations de principe sur l'emploi du gouvernement, quand ce dernier liquide ses services publics et leurs missions en aggravant le chômage ?

Nous exigeons des emplois statutaires pour les jeunes et non un «pacte de responsabilité» qui accorde 40 milliards de cadeaux aux représentants patronaux dès leurs premières lamentations pour zéro emploi !

Le projet de loi MACRON va déréglementer le travail en balayant tous les accords collectifs, les acquis de nos anciens durement gagnés et demain nos statuts particuliers !

Dans ce contexte, FO, Solidaires et la CGT ne peuvent concevoir d'aller jouter verbalement avec la direction dans ces instances où seul le rapport de force (instauré par la grève reconductible) peut permettre l'inversion des choix de notre direction générale. En la matière, le dialogue social n'existe plus.

La direction a pris l'habitude depuis quelque temps de nous mettre devant le fait accompli même quand nous posons des questions.

Seules nos luttes permettront de faire avancer nos revendications et nos intérêts propres !

Dans ce contexte global insoutenable, FO, Solidaires et CGT, contrairement à d'autres OS, ne siégeront pas au CTL du 19 janvier, avec l'espoir que la gravité des mesures entraînera une mobilisation forte des agents. Nous ne cautionnerons pas les choix destructeurs de l'administration.

Nice le 19 janvier 2015